



Erreurs médicales procédures

Par **Lins05**, le **05/02/2020 à 15:47**

Bonjour
J'ai été victime d'erreurs médicales
J'ai eu un AVC et un infarctus à 35 ans en 2012 due à la prise d'un vasoconstricteur prescrit par un médecin ensuite ça a été la mauvaise prise en charge de l'hôpital de Gap qui a fait un mauvais diagnostic en pensant que je faisais une crise d'angoisse
En 2013 un autre AVC provoqué par une pilule contraceptive contre indiqué et prescrite par un Gynéco
J'ai des grosses séquelles et un traitement à vie à cause de tout le monde
J'ai pris un avocat en 2015 mon expertise a été refusée au tribunal de Gap et refusée en appel à Grenoble !! C'est scandaleux!
Je recherche un avocat qui puisse me défendre ou faire quelque chose parce que c'est très grave ce qui m'est arrivé et les répercussions qu'il y a eu dans ma vie !
J'ai même pas pu me défendre ! Je veux la justice ! Que faire ? Quel recours j'ai ? Parce que apparemment je suis foutu et j'ai plus aucun recours alors que les faits sont là !
Aidez moi
Merci

Par **amajuris**, le **05/02/2020 à 18:36**

bonjour,
sans connaître le dossier, difficile de savoir pourquoi vous avez été déboutée de vos demandes.
que répond votre avocat qui connaît votre dossier à vos questions ?
salutations

Par **CarolineDenambride**, le **06/02/2020 à 11:05**

Bonjour,
pour quelles raisons l'Expertise a-t-elle été refusée ?
Cordialement,
Caroline DENAMBRIDE
Avocate au Barreau de LYON